



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déficits publics

Question écrite n° 94453

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le déficit public en 2006. Il souhaiterait connaître les prévisions du Gouvernement en la matière et savoir si la France pourra respecter la limite des 3 % du PIB autorisée par la Commission européenne.

Texte de la réponse

Conformément à ses obligations européennes, la France a notifié avant le 1er avril 2006 une prévision de déficit pour 2005 et 2006 : le déficit public a été réduit à 2,9 points de produit intérieur brut (PIB) en 2005, et sera réduit à 2,8 points de PIB en 2006. Cet objectif a été confirmé par le Gouvernement lors du débat d'orientation budgétaire qui vient de se tenir. Le maintien du déficit public sous les 3 % du PIB s'appuiera en 2006 sur des dépenses de l'État qui ne progresseront pas plus vite que l'inflation pour la 4e année consécutive, la poursuite des effets bénéfiques de la réforme de l'assurance maladie sur les dépenses de santé, comme l'a confirmé d'ailleurs le comité d'alerte fin mai, et enfin des recettes fiscales et sociales soutenues par une croissance économique dynamique entre 2 et 2,5 %, ce que vient de confirmer l'INSEE dans sa note de conjoncture de juin.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94453

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5059

Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7818